



Proposition d'action pour la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien 29 novembre 2012.

« Solidaires des prisonniers palestiniens ».

Chères amies, cher amis,

Nous vous proposons pour la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien du 29 novembre 2012 une action décentralisée sur les prisonniers palestiniens, notamment les enfants prisonniers.

Contexte

Comme les réfugiés palestiniens, les prisonniers palestiniens sont souvent les oubliés de la "question palestinienne". Ils se sont rappelés à nous avec force à l'occasion de la grève de la faim massive et illimitée d'avril 2012 qui se poursuit jusqu'à maintenant. On compte actuellement plus de 4 600 Palestiniens dans les prisons israéliennes dont 27 membres du Conseil législatif palestinien et le président du Conseil.

Pourquoi ?

Parmi ces prisonniers, plus de 200 enfants sont dans les prisons israéliennes. Ceux-ci sont arrêtés, détenus et jugés dans des conditions qui violent la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée par Israël. On estime que depuis le début de la seconde Intifada (en 2000), près de 7 500 enfants palestiniens (entre 12 et 17 ans) ont été arrêtés et emprisonnés. La plupart sont arrêtés pour jets de pierre, bien que le motif de l'arrestation et les charges qui pèsent contre l'enfant ne lui sont pas communiquées. Pendant leur détention ils sont traités comme des prisonniers adultes ; dans des conditions très dures, sans contacts physiques avec leurs parents, et privés d'enseignement de base.

Comment ?

Devant le tribunal pour enfant de votre ville (ou autre lieu symbolique), organisez une manifestation silencieuse avec des bougies pour demander le respect des droits des enfants palestiniens en prison et **proposez au public d'envoyer ou de signer une lettre (modèle ci-joint) adressée au président de la République (courrier dispensé d'affranchissement), lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement israélien pour :**

- Garantir l'intégrité physique et psychologique de tous les enfants palestiniens arrêtés et détenus par Israël en mettant immédiatement fin à toute forme de tortures et de traitements cruels, inhumains ou dégradants conformément à la législation internationale.
- S'assurer que ces enfants lorsqu'ils sont arrêtés, jugés et détenus le soient dans des conditions respectant leurs droits et conformes aux normes internationalement reconnues.

Cette lettre pourra aussi être envoyée en copie à l'ambassadeur d'Israël en France :

M. Yossi GAL
Ambassadeur d'Israël en France
3, rue Rabelais
75008 Paris

Quand ?

Le 29 novembre, Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, est un jeudi. Vous pouvez organiser cette action en amont, dans la semaine du 19 au 26 novembre (qui correspond aussi à la Semaine de la Solidarité Internationale) ou le weekend end du 1^{er} décembre.

Quels outils ?

- « Palestine, les chiffres clefs » - <http://plateforme-palestine.org/spip.php?article2661>
- Rapport de Defence for Children International – « Bound, Blindfolded and Convicted: Children held in military detention » - <http://www.dci-palestine.org/documents/bound-blindfolded-and-convicted-children-held-military-detention-2012>
- Rapport de B'tselem – « No minor matter - Violation of the Rights of Palestinian Minors Arrested - by Israel on Suspicion of Stone Throwing »
http://www.btselem.org/download/201107_no_minor_matter_eng.pdf
- « Libres dans la prison de Gaza » - Chris Denhond
http://www.youtube.com/watch?v=xIG0R5c_FF4
- « Tout seul », un film sur les enfants palestiniens en prison – Defence for Children International
- « No Minor Matter » – court film de B'tselem
http://www.youtube.com/watch?v=Qtm4fEA6Z0g&feature=player_embedded